

Sup'Onisep

Île-de-France

Sommaire

Bac-3, Bac + 3

- Admission postbac en Île-de-France : les vœux n°1 des bacheliers en 2014

Insertion professionnelle

- Emploi : diplôme et âge, un avantage dans de nombreux pays
- Conférence - débat : l'orientation professionnelle des filles et des garçons, juste une question d'éducation ?

ZOOM sur

- Les cycles préparatoires intégrés en Île-de-France
- Le BTS Banque-conseiller de clientèle (particuliers)

Info culture

- Éducalab en Île-de-France pour booster l'e-éducation

Vie de l'étudiant

- Couverture santé, les démarches à suivre
- L'université, un choix qui me réussit

Actu'Onisep

- Les publications de la Délégation régionale Onisep Île-de-France
- Les publications nationales de l'Onisep

Édito



© - Grégoire Maisonneuve / Onisep

Le 20 mars, tous les élèves de terminale auront formulé leurs vœux de poursuite d'études dans l'application APB. Ils auront ensuite jusqu'au 2 avril pour constituer et envoyer leurs dossiers d'admission en filières sélectives et jusqu'au 31 mai pour finaliser le classement de leurs vœux. La procédure entre donc dans une phase cruciale qui nécessite un accompagnement important de la part des équipes éducatives. Cette deuxième édition de Sup'Onisep s'attache donc à vous en rappeler les échéances incontournables et les opérations à mener pour vous permettre d'assurer cet accompagnement auprès de vos élèves.

Elle s'attache également à vous apporter un éclairage sur certains déterminants qui influencent les choix et les parcours des étudiants. Il en est ainsi de la question des représentations sexuées des études et des métiers qui se traduisent parfois par des phénomènes d'autocensure qui peuvent être préjudiciables tant aux jeunes, notamment les filles qui se détournent de filières porteuses d'emploi, qu'à la Nation qui se voit ainsi privée de talents dans des secteurs stratégiques comme les sciences et les technologies. Il en est ainsi également du poids du diplôme qui reste un rempart important contre le chômage et de la nécessité de poursuivre l'effort d'élévation du niveau de qualification de nos jeunes. Ces éléments d'éclairage pourront vous guider utilement dans les conseils et les informations que vous délivrez à vos élèves, notamment dans le cadre des entretiens personnalisés que vous conduisez en classe de première.

Mehdi Cherfi
Chef du Service Académique d'Information et
d'Orientation de l'académie de Créteil

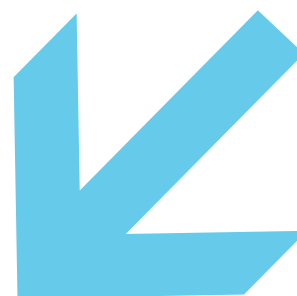
N°2

Mars 2015

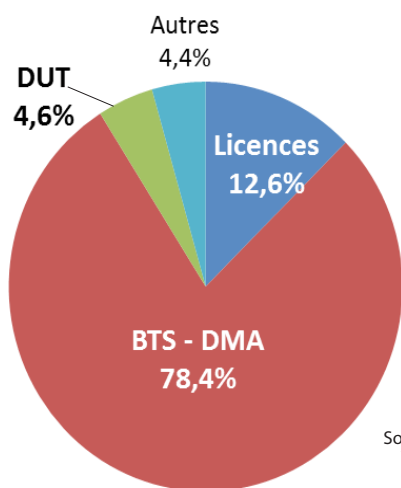
Admission postbac en Île-de-France : les vœux n°1 des bacheliers en 2014

La plupart des 130 000 élèves de terminale d'Île-de-France formulent au moins un vœu dans Admission postbac (APB). En 2014, plus de la moitié des bacheliers généraux demandent en premier vœu (vœu n°1) une 1^{re} année de licence tandis que les bacheliers technologiques et professionnels privilégient majoritairement les BTS.

Les bacheliers peuvent saisir dans APB plusieurs demandes d'inscription dans l'enseignement supérieur. Ils doivent ensuite les classer selon leurs préférences, en plaçant en vœu n°1 la formation qui les intéresse le plus. Voici la répartition par types de bac des vœux n°1 des candidats franciliens en 2014 :

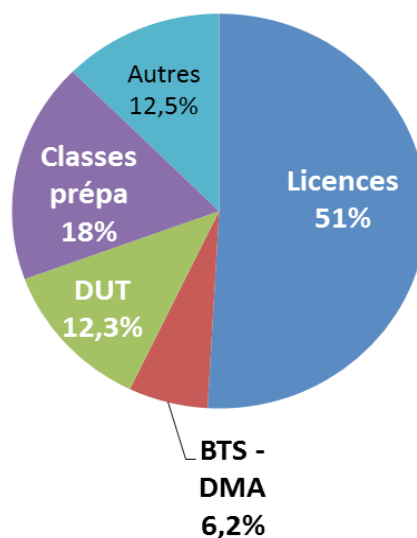


Les vœux n°1 des bacheliers professionnels



68,6 % des bacheliers professionnels d'Île-de-France font au moins un vœu dans APB. Les bacheliers professionnels privilégient très massivement les BTS et les DMA. Ces filières, en léger recul depuis plusieurs années, représentent toujours **78,4** % de leurs vœux n°1. Les licences attirent de plus en plus les bacheliers professionnels (**12,6** %). Bien que la proportion des DUT en vœux n°1 augmente, elle ne concerne qu'une minorité de bacheliers professionnels (**4,6** %).

Les vœux n°1 des bacheliers généraux



Dans notre région, 97,8 % des bacheliers généraux font au moins un vœu dans APB. Les licences se placent très largement au 1^{er} rang des souhaits des bacheliers généraux franciliens. En 2014, **51** % d'entre eux positionnent en vœu n°1 cette filière. Ils sont aussi très nombreux à être intéressés par les classes préparatoires (**18** %). Viennent ensuite les DUT qui concentrent **12,3** % des demandes. Les BTS et DMA ne concernent que **6,2** % des vœux n°1 des bacheliers généraux. Ces trois dernières années, la répartition des vœux n°1 par filière a connu peu de changement.

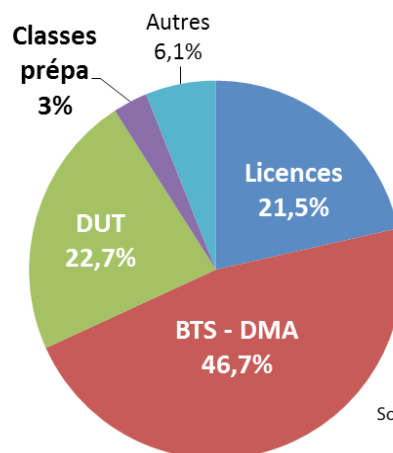
Les vœux n°1 des bacheliers technologiques

En Île-de-France, 95,1 % des bacheliers technologiques émettent au moins un vœu dans APB. Les bacheliers technologiques choisissent toujours majoritairement en 2014 de candidater dans les filières BTS et DMA (46,7 %), même si les vœux n°1 dans ces filières connaissent une baisse ces trois dernières années (49,4 % en 2013, 54,5 % en 2012). La tendance est à la hausse pour les DUT, avec 22,7 % de vœux n°1 dans cette filière en 2014. Pas de changement en revanche du côté des demandes de licences : 21,5 % des vœux n°1. Enfin, les bacheliers technologiques candidatent très peu en classe préparatoire (seulement 3 % des vœux n°1).

Pour en savoir plus

Site Admission postbac
www.admission-postbac.fr

Dossier APB de l'Onisep Île-de-France
www.onisep.fr/ile-de-france



Source : bilan APB en Île-de-France 2014

Les prochaines étapes du calendrier Admission postbac

• Pour vos élèves

Jusqu'au 2 avril :

Confirmation des candidatures et constitution des dossiers papier ou dématérialisés pour les établissements qui en font la demande. Les candidatures non confirmées ne pourront pas faire l'objet d'une proposition d'admission.

Entre le 5 et le 8 mai :

Vérification de la réception des dossiers papier par les établissements dans la rubrique « candidatures » du dossier APB.

Jusqu'au 31 mai :

Classement des vœux. Le candidat doit classer ses vœux selon ses préférences et son projet.

• Votre rôle

Jusqu'au 2 avril :

Saisie en ligne des notes et appréciations des élèves de terminale sur :
<https://gestion.admission-postbac.fr>.

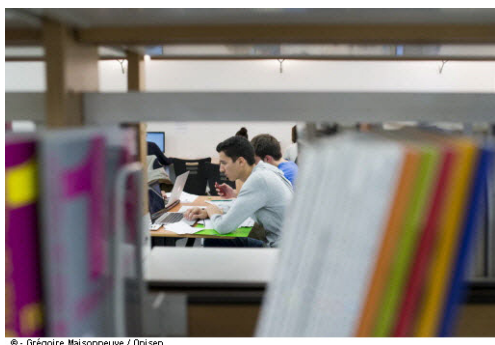
Se connecter au site de gestion à l'aide de son identifiant et d'un mot de passe fourni par son établissement.

Au plus tard le 2 avril :

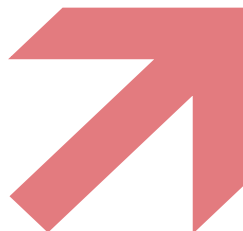
Vérifier que chaque élève a confirmé ses candidatures et a édité toutes ses fiches de candidature (une fiche par candidature).

Pour en savoir plus

Site Admission postbac
www.admission-postbac.fr
Dossier APB de l'Onisep Île-de-France
www.onisep.fr/ile-de-france



© - Grégoire Maisonneuve / Onisep



Emploi : diplôme et âge, un avantage dans de nombreux pays

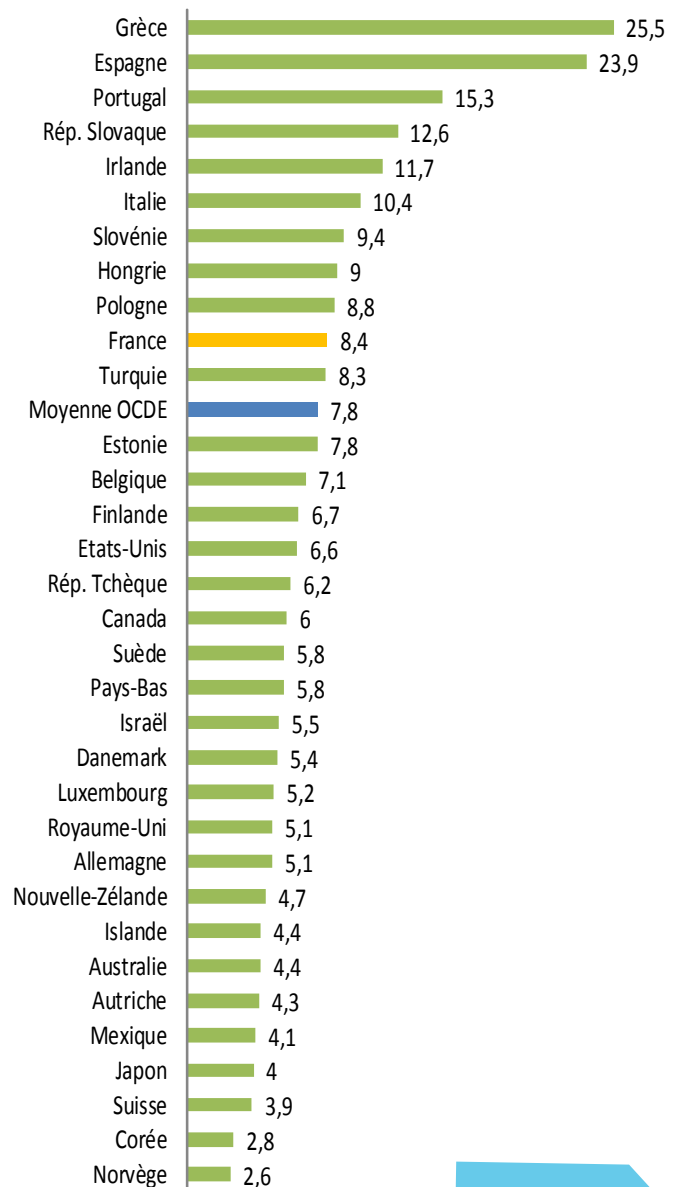
Une étude de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) permet de comparer les résultats d'une trentaine de pays en matière de marché du travail. La France se situe en position intermédiaire et connaît les mêmes tendances que les autres pays : taux de chômage inférieur pour les diplômés du supérieur, les générations âgées ainsi que pour la population masculine.

Taux de chômage à 8 % dans l'OCDE

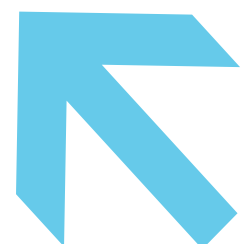
L'étude de l'OCDE montre une augmentation des taux de chômage dans la plupart des pays enquêtés. Il atteint en moyenne 7,8 % en 2013, soit une hausse de 2 points par rapport à 2000. Avec un taux de chômage de 8,4 %, la France se positionne loin derrière la Norvège, la Corée et la Suisse (taux inférieurs à 4 %). Elle connaît aussi une bien meilleure situation que d'autres pays comme la Grèce (25,5 %) et l'Espagne (23,9 %) notamment (voir graphique ci-contre).



Taux de chômage (en %) 2013 dans les pays de l'OCDE



Source : OCDE



Insertion Professionnelle

Les moins diplômés touchés en priorité

Dans tous les pays, on observe l'avantage du niveau d'études sur l'insertion. Les plus diplômés sont les mieux protégés sur le marché du travail. Ils bénéficient des taux d'emploi les plus élevés et des taux de chômage les plus bas. A contrario, les moins qualifiés subissent partout de grandes difficultés d'insertion. En 2013, le taux de chômage atteint en moyenne seulement 5,3 % pour les personnes issues de l'enseignement supérieur. Il s'élève à 13,7 % pour les moins qualifiés. Pour cette dernière population, l'Espagne, la Grèce et la République slovaque enregistrent les moins bons résultats, avec des taux de chômage dépassant les 25 %. En France, le chiffre se situe autour de 14 % ce qui place notre pays dans la moyenne des pays de l'OCDE.

Pour en savoir plus

www.oecd.org/fr/edu/RSE-Rapport-Intermediaire.pdf

Ainsi que les jeunes et les femmes

Autre constat. Dans tous les pays et quel que soit le niveau de formation, les jeunes adultes subissent les conditions d'insertion les plus difficiles. **Le taux de chômage des 25-34 ans atteint 21 % en moyenne dans les pays de l'OCDE pour les moins qualifiés.** Au même niveau de formation, il ne se situe qu'à 10 % pour les 55-64 ans. Même si l'écart entre les générations a tendance à se réduire avec le niveau d'études, il reste significatif même pour les plus diplômés : taux de chômage à 8 % pour les plus jeunes contre 4 % pour les plus âgés. Le marché du travail est également plus favorable aux hommes qu'aux femmes surtout si les taux d'emploi sont pris en compte. Seules 66 % des femmes occupent un emploi en moyenne. Les hommes sont dans cette situation à 80 %.

Conférence-débat : l'orientation professionnelle des filles et des garçons, juste une question d'éducation ?

Organisée par le Conseil régional d'Île-de-France en partenariat avec le Laboratoire de l'égalité, cette conférence-débat s'est tenue le 9 mars dernier, au lendemain de la journée internationale des droits des femmes.

Pourquoi la question de l'orientation professionnelle des filles et des garçons reste-t-elle toujours d'actualité ?

En spécialiste, Françoise Vouillot, a rappelé, par exemple, que la mixité réelle - celle qui se traduit en termes de répartition équilibrée des effectifs femmes/hommes - ne concerne que trois familles professionnelles, soit environ 2 % des emplois.

Dire que des marges de progression existent relève donc de l'euphémisme. Pour alimenter ces débats, des témoignages d'acteurs et d'actrices engagés sur le territoire francilien ont mis la focale sur les évolutions propres à leur champ, qu'il s'agisse notamment, de mécanique auto, d'accès général à l'emploi, de déroulement de carrière, de pratiques sportives ou de répartition du travail domestique.

Si globalement l'égalité progresse, les inégalités de carrière s'expriment tout particulièrement au moment de la retraite, où l'écart des montants perçus reste criant : en moyenne, pratiquement du simple au double au détriment des femmes !

Et en ce qui nous concerne, l'orientation vers le supérieur, signalons, parmi d'autres chiffres éloquentes, la lente progression des filles à Polytechnique, avec des effectifs de l'ordre de 15% !

Les cycles préparatoires intégrés en Île-de-France

Une vingtaine d'écoles d'ingénieurs possèdent des cycles préparatoires intégrés en Île-de-France. Ces classes permettent d'accueillir des élèves directement après le bac.

Qu'est-ce qu'un cycle préparatoire intégré ?

Le Cycle préparatoire intégré (CPI) donne la possibilité d'intégrer une école d'ingénieurs dès le bac. Les études durent 5 ans (2 ans en cycle préparatoire, 3 ans en cycle d'ingénieur). Certaines écoles dépendent d'universités : en Île-de-France, Polytech de l'université Paris-sud, École polytechnique universitaire de l'université Pierre et Marie Curie, Institut des sciences et techniques des Yvelines de l'université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Sup Galilée de l'université Paris 13. Elles sont gratuites une fois acquittés les droits universitaires. D'autres dépendent d'établissements privés. Les prépas intégrées sont alors payantes.

Comment y entrer ?

La plupart des écoles sélectionnent avant l'obtention du bac, sur dossiers (classés par ordre d'excellence) et organisent des épreuves écrites et/ou orales selon le niveau et l'origine scolaire des candidats (les candidats ayant les meilleurs dossiers sont souvent, par exemple, dispensés de passer des épreuves). Certaines sélections sont communes à plusieurs écoles et organisées en banques d'épreuves : Concours Advance, Alpha, Avenir, GEIPI Polytech, Puissance 11. D'autres sont propres à une école en particulier. En Île-de-France, la plupart des écoles d'ingénieurs avec un CPI font partie de la procédure Admission postbac (APB). Les inscriptions se déroulent donc via le site Internet, www.admission-postbac.fr.

Comment se déroule la formation ?

Certes, les étudiants sont libérés de la perspective de passer un concours au bout des 2 ans du CPI et peuvent travailler dans une atmosphère détendue. La formation exige cependant de fournir un travail constant à un rythme soutenu : les contrôles sont fréquents, à l'oral comme à l'écrit, et les projets de groupe nombreux. D'autre part, opter pour ce type de prépa suppose que l'élève ait pu mûrir sa réflexion et choisir en connaissance de cause : une fois l'école intégrée, il sera difficile de faire marche arrière à moins de changer d'orientation. Environ 20 % d'étudiants abandonnent en cours de cycle préparatoire. Le redoublement est rarement autorisé. Certaines écoles mettent en place des mesures d'accompagnement pour assurer la réorientation de leurs étudiants en licence ou en 1^{re} ou 2^e année de DUT... en fonction de leur projet.

Bon à savoir : beaucoup d'écoles offrent l'opportunité de suivre une partie ou la totalité de la formation d'ingénieurs par apprentissage.

Pour en savoir plus

Publication Onisep

« Les écoles d'ingénieurs », novembre 2014 – « Collection Dossiers »
www.onisep.fr/librairie

Les écoles d'ingénieurs avec CPI en Île-de-France

Guide ONISEP Île-de-France « Après le bac choisir ses études supérieures, rentrée 2015 » p. 89
www.onisep.fr/ile-de-France



© - Jérôme Pallé / Onisep

Le BTS Banque-conseiller de clientèle (particuliers)

Le lycée Racine (Paris 8^e) ouvre un BTS Banque-conseiller de clientèle (particuliers) à la rentrée 2015. Focus sur le contenu de cette formation.

Admission

Le BTS est accessible sur dossier, principalement après un bac S, ES ou STMG.

Cette formation requiert de la rigueur et un bon relationnel. Il faut aimer les challenges commerciaux et le travail en équipe.

Programme

La formation comporte des enseignements généraux (culture générale et langue vivante étrangère) et des enseignements professionnels :

- Gestion de la relation client.
- Développement et suivi de l'activité commerciale.
- Environnement économique, juridique et organisationnel de l'activité bancaire.
- Ateliers de professionnalisation.

Débouchés professionnels

Le BTS Banque permet aux étudiants d'accéder au poste de chargé de clientèle sur le marché des particuliers, dans le secteur bancaire et financier.

Poursuite d'études

Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle mais une poursuite d'études est envisageable. Les principales formations accessibles sont une licence professionnelle du domaine de la banque-finance, une licence en finance, un DU assistant commercial banque assurance, ingénierie en technique banque-assurance, ou encore un diplôme d'école supérieure de commerce et de gestion par le biais des admissions parallèles.

Pour en savoir plus

Publications Onisep

« Les métiers de la banque » collection « Pourquoi pas moi ? »
www.onisep.fr/librairie
Guide « Après le Bac en Île-de-France, rentrée 2015 » p. 59
www.onisep.fr/Île-de-France

Établissements qui proposent cette formation en Île-de-France

www.onisep.fr

Fiche formation

www.onisep.fr/

Info Culture

Éducalab en Île-de-France pour booster l'e-éducation

La Région Île-de-France et Cap Digital (pôle de la transformation numérique regroupant 800 adhérents : PME, écoles, laboratoires de recherche, Universités) ouvrent l'Éducalab.

L'Éducalab : Un espace dédié à l'innovation et à l'accélération de projets dédiés à l'e-éducation et à l'éducation au numérique où pourront se rencontrer entreprises, enseignants porteurs de projets (ou futurs porteurs de projets) et lycéens.

Lieu d'échanges et de mutualisation qui permettra aux lycéens et à leurs enseignants d'élaborer des propositions innovantes, de tester des produits et de rencontrer des industriels. Ce sera aussi un showroom permanent des technologies éducatives.

Installé au Campus Condorcet à Aubervilliers, l'Éducalab ouvrira ses portes en octobre 2015 et proposera deux salles de classes innovantes et une « classe numérique » que les enseignants pourront réserver.

Pour en savoir plus
www.capdigital.com/educalab

Couverture santé, les démarches à suivre

Pour les étudiants

Tout jeune qui poursuit ses études dans l'enseignement supérieur, doit s'affilier à la sécurité sociale étudiante. L'affiliation est gratuite pour les 16-19 ans et les boursiers âgés de 20 à 28 ans. Pour les autres, les modalités d'affiliation varient selon l'âge de l'étudiant et la profession du parent dont il dépend. L'étudiant choisit un organisme de sécurité sociale étudiante, soit la Mutuelle des étudiants (LMDE) soit une des onze mutuelles de proximité du réseau emeVia, dont la SMEREP en Île-de-France.

Pour compléter les remboursements de l'Assurance maladie, l'étudiant peut adhérer à une complémentaire santé. Sous certaines conditions, les jeunes peuvent aussi bénéficier de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) ou d'une aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS).



© Béatrice Faveur/onisep

Pour les apprentis

Ayant le statut de salarié, l'apprenti relève du régime général de la sécurité sociale. Il doit informer sa caisse d'Assurance maladie de sa nouvelle situation : formulaire à remplir, copie de son contrat d'apprentissage... Dès le 1^{er} jour de son apprentissage, il est couvert en cas d'accident sur son lieu de travail, au CFA ou sur son trajet. Les apprentis peuvent aussi profiter de la mutuelle de leur entreprise. La Région Île-de-France finance la complémentaire santé des apprentis à hauteur de 100 € par an, sous certaines conditions.

Pour les étudiants salariés

Tout étudiant salarié dont le contrat de travail couvre l'année scolaire et qui effectue 60 h minimum de travail par mois dépend du régime général et est dispensé de l'affiliation à la sécurité sociale étudiante.

Pour en savoir plus

L'Assurance maladie

www.ameli.fr

Région Île-de-France

www.iledefrance.fr, rubrique « Les aides régionales et services »

L'université, un choix qui me réussit

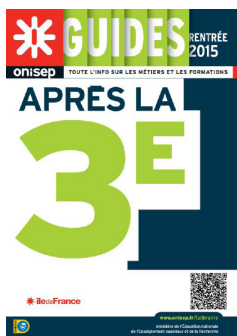
Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lance sa campagne « L'université, un choix qui me réussit ». L'ambition de cette action est de faire découvrir aux lycéens et futurs étudiants le visage de l'université dans sa réalité. Outre une campagne d'affichage dans les lycées, le Ministère met également à disposition un site Internet, luniversite-me-reussit.fr.

Au sommaire du site, des informations sur l'insertion, un forum où les jeunes peuvent poser des questions, des renseignements sur l'accompagnement dans les universités.

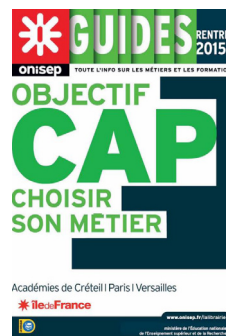
Pour en savoir plus

www.luniversite-me-reussit.fr

Les publications de la Délégation régionale Onisep Île-de-France



« Après la 3^e »,
Académies de
Créteil, Paris et
Versailles,
mars 2015



« Objectif CAP :
choisir son métier »,
mars 2015



Pour en savoir plus

A télécharger gratuitement sur : www.onisep.fr/ile-de-France

Les publications nationales de l'Onisep



« Les métiers des mathématiques
et de l'informatique », Collection
« Zoom » sur les métiers, mars 2015

Réalisé en partenariat avec cinq sociétés savantes, à l'occasion de la semaine des mathématiques qui s'est déroulée du 14 au 22 mars, ce nouveau numéro de la collection Zoom permet de découvrir, au travers de témoignages, des métiers à la pointe de l'innovation. En s'appuyant sur les réalités du terrain et le vécu des acteurs économiques et sociaux, cet outil à destination des jeunes, des parents et des équipes éducatives veut, de manière concrète, faire évoluer les représentations sur les mathématiques, la statistique et l'informatique. Cette approche des métiers au travers d'une discipline s'inscrit parfaitement dans le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel (PIIODMEP), qui accompagne désormais les élèves de la 6^e à la terminale.



Pour en savoir plus
A télécharger
gratuitement sur :
www.onisep.fr



« Les métiers du
web », Collection
« Parcours »,
février 2015



Pour en savoir plus
www.onisep.fr/librairie

Sup'Onisep Île-de-France

Directeur de la publication : George Asseraf / Par délégation : Laurent Hugot / Responsable de la publication : Virginie Cousin - Douel

Rédaction : Marina David / Laurence Landais / Christophe Leverrier / Marie Pluchet / Béatrice Robert

Maquette & PAO : Léa Fuselli